

24 AU TROT

BY PROVINCE COURSES

LA UNE DE L'ACTU
PAGES 1 ET 2

L'ACTU EN BREF
PAGES 3 À 6

AUJOURD'HUI AUX COURSES
PAGES 7 À 10

AUX COURSES DEMAIN
PAGES 11 À 16

1 24 LA UNE DE L'ACTU

[UNE BONNE NOUVELLE POUR LA FILIÈRE]



LA NOUVELLE FISCALITÉ DES PARIS HIPPIQUES EST ACTÉE POUR 2022

L'annonce a été relayée dans les vœux de Jean-Pierre Barjon, président de LeTROT. La réforme de la fiscalité des paris hippiques a été validée. Dès cette année, les opérateurs de paris, dont le PMU, seront taxés sur le Produit Brut des Jeux (PBJ) et non plus sur le chiffre d'affaires (le total des enjeux). Un changement de fiscalité important pour toute la filière et la conclusion d'une démarche lancée en fin d'année 2019.

Le sujet de la fiscalité des paris hippiques imposé aux différents opérateurs, au premier rang desquels le PMU, était pointé comme un facteur de désavantage concurrentiel par rapport à la Française des Jeux (FDJ) et aux paris sportifs. Ceux-ci bénéficiaient depuis l'an dernier d'une fiscalité remaniée, taxant non plus le Chiffre d'Affaires (le

volume total des mises) mais le Produit Brut des Jeux (PBJ). Ceci grâce à la loi de finances n°2019-1479 du 28 décembre 2019. L'assiette d'imposition n'a rien à voir. D'un côté, on taxe indifféremment tout de ce qui rentre dans les caisses compromettant la rentabilité de certains produits. De l'autre, on taxe ce qui reste dans les caisses après le retour aux joueurs (le PBJ), permettant de développer des stratégies commerciales pour chaque produit.

Pour bénéficier de la même taxation "PBJ", la filière des courses (Sociétés mères et PMU) devait répondre à différents engagements. Ce qu'elle a fait en avril dernier. L'Etat a validé la démarche dans le décret 2021-1712 du 17 décembre 2021, officialisant la nouvelle assiette fiscale PBJ à compter du 1er janvier 2022.



VENTES DU PRIX D'AMÉRIQUE 266 LOTS

MODIFICATION DES DATES ET LIEUX

DEAUVILLE	27 janvier 2022	ELEVAGE (Vente 13h30)
DEAUVILLE	28 janvier 2022	ENTRAÎNEMENT (Vente 13h)

www.arqana-trot.com - info@arqana-trot.com - 02.31.81.81.00 ou 01.41.12.08.00



**ARQANA
TROT**

Une décision saluée par LeTROT

La nouvelle est relayée et saluée par Jean-Pierre Barjon, président de LeTROT, dans ses vœux en ces termes : "Notre économie est quasiment financée exclusivement par les jeux. Nous avons obtenu courant décembre une nouvelle fiscalité sur les paris hippiques qui sera opérationnelle dès aujourd'hui. Ce nouveau mode de calcul met fin à une distorsion de concurrence, hélas, longtemps subie. Il représente une opportunité pour notre secteur et, bien sûr, pour tous nos opérateurs. C'est un outil important de reconquête de parts de marché dans l'univers du jeu."

La contrepartie : modification de la gouvernance du PMU et économies

L'Etat a validé les engagements des deux Sociétés-Mères qui passent par un changement des règles de gouvernance du PMU (mais son maintien sous statut GIE) avec :

- l'intégration dans le Conseil d'Administration du PMU de deux nouveaux postes d'administrateurs indépendants,
- la création d'un comité d'investissement et d'un comité Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)/Jeu Responsable pilotés par les deux administrateurs évoqués ci-dessus.

Dans son rapport remis à la fin du premier trimestre 2021, le président du PMU Philippe Augier mettait en avant la démarche d'économie vertueuse engagée par la filière courses, chiffrant à 120 M€ les économies réalisées ces dernières années. Le tout en assurant le maintien du niveau des prélèvements fiscaux rappelant les 820 M€ versés par le PMU à l'Etat en 2019.

Pourquoi est-ce si important ?

Le sujet de la fiscalité des paris hippiques est évidemment essentiel pour une filière comme les courses dès lors qu'il est le cœur de son financement. Depuis 2019, il fait partie des leviers importants de la croissance dans la partie redistribution des ressources aux socioprofessionnels. Dans Province Courses l'Hebdo, nous pointons dès 2019 : "La réduction de l'assiette de taxation sur le PBJ et non plus sur l'ensemble des mises permet un meilleur ciblage de l'imposition sur les seules ressources qui reviennent à l'institution. Cela laisserait le PMU plus libre de sa stratégie commerciale et de son choix de (mieux) valoriser tel ou tel produit de sa gamme. Le fait d'appliquer l'impôt à la fin du processus de restitution aux clients de leurs gains évitera d'être imposé à l'aveugle sur des activités par ailleurs peu

rentables. La progression du Jeu Simple au sein de l'offre PMU ne sera donc plus un problème sachant que c'est le produit qui rapporte le moins à la filière (avec un PBJ sensiblement plus faible que celui des jeux comme le Quinté+ et affichant donc un TRJ -Taux de Retour au Joueur- élevé). Le niveau de taxation sur l'assiette du PBJ inférieure à l'assiette globale de la masse des enjeux, serait ajusté pour que le produit final de la taxation corresponde au niveau touché par l'État dans le système actuel."

La réaction du PMU

Pour le PMU, ce nouvel environnement fiscal était attendu. L'opérateur hippique nous a commenté cette décision : "Depuis le 1er janvier 2022, le PMU dispose d'une nouvelle fiscalité, désormais assise sur le Produit Brut des Jeux et non plus sur les enjeux. Cette évolution positive pour toute la filière a été permise par la modernisation de la gouvernance du PMU, effectuée notamment dans cette optique et présentée fin 2020 dans le rapport rédigé par Philippe Augier en tant que Président du Conseil d'Administration du PMU. Nous sommes très heureux de cet aboutissement, réalisé grâce au travail des équipes du PMU et à l'engagement de toute l'institution, dans le cadre d'un dialogue constructif avec les représentants de l'Etat. Grâce à cela, le PMU va pouvoir continuer sa transformation et c'est également un formidable levier d'accélération de notre stratégie de transmission, fort d'une plus grande liberté d'action en matière de commercialisation de nos produits comme les paris de recrutements de nouveaux turfistes."

Dans cette logique de transmission (et prospection), nul doute que la place du Jeu Simple sera déterminante. Jeu populaire et rassembleur, il était peu (ou pas) rentable pour la filière dans le précédent système de taxation. Il pourra dorénavant l'être dans le cadre d'opérations spéciales et profiter de la "plus grande liberté d'action en matière de commercialisation de nos produits" dont parle le PMU dans sa stratégie de transmission.

Le constat vaut bien sûr pour le PMU et l'ensemble des opérateurs hippiques qui pourront développer leur propre stratégie sur les jeux et les publics avec de plus grandes marges de manoeuvres. ■



À LA UNE CETTE SEMAINE

2022
TOUT SAVOIR
SUR LE CALENDRIER
EN RÉGION



LeTROT
@LeTrot

© Twitter

Le Président de la société LeTROT, Jean-Pierre Barjon, présente ses vœux pour cette nouvelle année 2022



LES VOEUX DE JEAN-PIERRE BARJON

Le président de LeTROT, Jean-Pierre Barjon, vient de présenter ses vœux de nouvelle année dans une séquence vidéo sur le compte Twitter de LeTROT. Il y rend compte du présent et dessine le futur en construction. En terme de bilan, il note que *"notre engagement quotidien nous a permis collectivement d'atteindre les objectifs fixés et garantir, malgré de nombreux aléas, le niveau des encouragements que nous avons annoncés. (...) Je suis intimement persuadé que nous sommes sur le bon chemin."* Jean-Pierre Barjon parle *"d'une dynamique qui s'est instaurée"*, citant à ce sujet l'achat d'un immeuble commun à la filière des courses en décembre. Nouvelle fiscalité des paris hippiques, réforme des statuts, Assises de l'élevage : les grands rendez-vous de 2022 sont égrainés. Retrouvez sa déclaration par [ce lien](#).

Jean-Pierre Barjon présentera ses vœux aux salariés de LeTROT mercredi prochain via les plateformes numériques. ■

RETOUR DE MATTHIEU ABRIVARD DIMANCHE

Matthieu Abrivard a mis les bouchées doubles ces derniers jours dans son centre de rééducation bordelais. Le driver et jockey est maintenant attendu dimanche à Vincennes, soit moins d'un mois après sa chute à Vincennes, le 17 décembre, qui a lui valu une fracture du tibia. Il sera cinq fois en piste dont une pour son propre entraînement, au sulky de **Fasty du Luot** (Roi Vert). Il aura également les commandes d'**Hasur Dairpet** (Artiste de Joudes) et de **Baron Daidou** (Saxo de Vandel) et sera au départ des deux Groupes 2 attelés de la réunion. Dans le Prix Charles Tiercelin (Gr.2), il pilotera **Charmant de Zack** (Vivid Wise As) et **Deux Zack** (Donato Hanover) dans le Prix Maurice de Gheest (Gr.2). ■

500 FOIS MERCI

Vous consultez le 500e numéro de 24 Heures au Trot. Devenu 24H pour les plus fidèles d'entre vous, notre quotidien (votre quotidien) a été lancé le lundi 24 août. Pour toute l'équipe qui oeuvre à votre service chaque jour, c'est tout simplement hier. Notre ligne de conduite, la ligne éditoriale dans le jargon journalistique, n'a pas changé. Nous écrivions au début de l'aventure : *"Tous les sujets devront être traités. Même les polémiques, dès lors que nous gardons nos principes de traitement de l'information en donnant la parole aux différents acteurs ou parties prenantes. Notre slogan ? L'exigence d'une information professionnelle au quotidien."* Les faits, les déclarations, les analyses. Voilà un tiercé que nous défendons, vaille que vaille, chaque jour. Merci de votre fidélité, de vos réactions, de votre implication à nos côtés. 500 déjà ? Le cap vers les 1.000 est lancé. ■

CLEANGAME PERD SA VICTOIRE DANS LE GRAND PRIX DU CENTRE-EST

L'information s'était propagée en fin de semaine dernière : une procédure était en cours contre **Cleangame** (Ouragan de Celland) dans le cadre sa victoire du Grand Prix du Centre-Est en date du 31 octobre. Le Bulletin Officiel paru cette semaine entérine l'information. Le compte-rendu relève que **Cleangame** avait fait l'objet d'une injection intra-articulaire contenant une substance glucocorticoïde le 19 octobre 2021 en infraction avec le code des courses qui stipule *« Aucun cheval ne peut participer à une épreuve régie par le présent Code s'il a reçu un traitement par injection intra-articulaire contenant une substance glucocorticoïde dans les 14 jours qui précèdent ladite épreuve »*. Cleangame a été disqualifié. Le nouveau vainqueur du Grand Prix du Sud-Ouest devient Cristal du Lupin (Ganymède) qui précède Crack Money (Singalo), soit deux pensionnaires de Patrick Terry. L'ensemble des décisions est à retrouver par [ce lien](#). ■

Cliquez ici pour retrouver le bulletin officiel LeTROT de cette semaine

ICI !





DISPARITION DE JEAN-PIERRE LECOURT

Professionnel longtemps installé en Mayenne, à Bazougers près de Meslay-du-Maine, Jean-Pierre Lecourt est décédé la nuit dernière. Il était âgé de 61 ans. Entraîneur respecté, unanimement salué pour sa discrétion et sa capacité de travail, il avait vendu son établissement il y a quelques années pour vivre dans le sud-ouest, dans le département du Lot-et-Garonne, où il s'occupait encore d'un effectif réduit.

Entraîneur depuis 1988, il compte 731 victoires et de nombreux succès parisiens obtenus avec **Quea** (Derby du Gîte), **Lara du Rosier** (Dream With Me), **Astre Fayen** (Moscantido), **Odysée du Margas** (Duc de Jiel), **Kifill de Moitot** (Urs d'Erevan). Il avait eu en charge la fin de carrière du semi-classique **If Only** (Coktail Jet), le faisant encore gagner à Vincennes à l'âge de 7 ans. Plus récemment, il a mis en valeur **Byron du Klau** (Opium) et **Chistera** (Qwerty).

Jean-Pierre Lecourt s'est battu avec force contre la longue maladie ces dernières années.

Toute la rédaction de Province Courses et de 24H au Trot présente ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



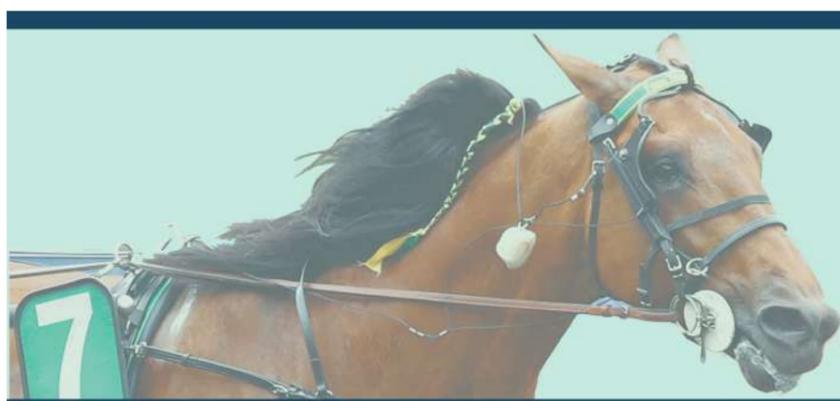
LA BILLETTERIE DU PRIX D'AMÉRIQUE PROVISOIREMENT SUSPENDUE

Les incertitudes du contexte sanitaire ont contraint LeTROT à suspendre la billetterie du week-end du Prix d'Amérique - Legend Race. Dans un communiqué, LeTROT précise que *"la billetterie est provisoirement suspendue, en raison de l'incertitude liée au contexte sanitaire et dans l'attente de décisions gouvernementales."* ■

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UET REPORTÉE AU MOIS DE JUIN

Habituellement tenue lors du week-end du Prix d'Amérique et initialement programmée cette année le 29 janvier, l'Assemblée Générale de l'Union Européenne du Trot (UET) est reportée au 25 juin 2022. Elle se tiendra à Paris.

Ce report s'inscrit lui aussi dans le contexte de l'actuelle *"situation sanitaire en France et dans plusieurs pays européens"*, selon le communiqué de l'UET. ■



24: AU TROT
BY PROVINCE COURSES

L'EXIGENCE D'UNE INFORMATION PROFESSIONNELLE
AVEC PROVINCE COURSES

TOUS LES JOURS DANS VOS BOÎTES MAIL



© Aprh

LA PÉPITE DU MOIS IDAO DE TILLARD, LE LABEL CHAUNION

La pépite du mois de décembre, élue par les twittos suiveurs du compte LeTROT, est **Idao de Tillard**. Auteur d'une prestation remarquée fin décembre, il a de quoi séduire.

Avec 45,5% des votes, on peut parler de plébiscite pour **Idao de Tillard** (**Sévérino**) dont la prestation du 26 décembre n'a pu laisser indifférent. Le chrono exceptionnel d'1'10"7 affiché ce jour-là donnait le tournis à tous, aussi bien aux observateurs qu'à ses adversaires. Il remportait alors la septième victoire d'une carrière débutée en janvier 2021 sur l'hippodrome d'Argentan et qui l'a vu s'imposer sur les pistes de Vire, Montignac, Amiens, Enghien, Chatelaillon et maintenant Vincennes. Voici un bien belle expérience accumulée par ce poulain désormais âgé de 4 ans et possiblement à l'aube d'une très belle saison.

Les Duvaldestin père et fils travaillent de concert autour d'**Idao de Tillard**, Thierry le père étant l'entraîneur du poulain, et Clément son fils étant son driver attitré. Mais plus que son entraîneur, Thierry Duvaldestin est aussi le dénichéur de cette pépite : c'était au cœur de l'été 2019 quand le professionnel ornais avait visité les prés de la famille Chaunion (le label des Tillard) avant les Ventes aux enchères de Caen. Quelques semaines plus tard, au passage d'**Idao de Tillard** sur le ring, c'est bien Thierry Duvaldestin qui avait le dernier mot, le marteau tombant à 27 000€.

Côté pedigree, **Idao de Tillard** a la vitesse inscrite dans ses gènes : son père **Sévérino** et sa grand-mère maternelle **Classe de Tillard**, deux champions, ont en point commun d'avoir gagné tous deux le Groupe 1 Critérium Continental à l'âge de 4 ans. Une idée pour la fin d'année pour **Idao de Tillard** ? Nous verrons bien... ■

SEVERINO 1'11"2	GOVERNADOR 1'11"0	BUVETIER D'AUNOU (US) 1'14"4
		TANGALA 1'23"1
IDAO DE TILLARD	KATIA DE TILLARD 1'20"3	MON TOURBILLON 1'14"1
		ELITE DE TILLARD 1'20"5
AMERICA DE TILLARD 1'16"0	FIRST DE RETZ 1'11"8	PODOSIS 1'16"1
		BALLERINE DE RETZ
	CLASSE DE TILLARD 1'12"3	WORKAHOLIC (US)
		OLYMPE DE TILLARD 1'19"3



SÉRIE NOUVEAUX ETALONS (#22) DIGNE ET DROIT 1'09"

Proposée en décembre, du 2 au 20, notre série "Les nouveaux étalons de 2022" vous a présenté 21 portraits. Nous l'enrichissons à partir d'aujourd'hui de nouveaux noms pour lesquels l'entrée au haras est arrivée plus tardivement. Voici l'opus #22 consacré à Digne et Droit.

Stationné au Haras de Marancourt (14)
Conditions : 500 € HT à la réservation + 2.000 € HT poulain vivant

Digne et Droit 1'09" est un trotteur remarquablement complet, attelé et monté, rapide et tenace, ayant allié précocité et longévité. Qualifié dès le mois de mai de ses 2 ans, pour débiter au cours de l'été, il est toujours là une demi-douzaine d'années plus tard, réalisant, à 8 ans, en 2021 ce qui est sans doute sa plus belle campagne, illustrée par un succès sur le mile de Copenhague (Charlottenlund Open), et une place de troisième, toujours sur le mile, tant dans le Critérium de Vitesse de Basse-Normandie (Gr.2) que dans l'Extrem Events-Elitsprintern, lors du week-end de l'Elitloppet à Solvalla (avec son record à la clé d'1'09"7). Un peu plus tard, on le trouve aussi à la cinquième place du Groupe 1 Gran Premio Gaetano Turilli (2.100 mètres) en Italie. Préalablement, à 5 ans, il a « flirté » avec l'élite montée, gagnant à Enghien, puis se plaçant dans un semi-classique,

sur 2.175 mètres, à Vincennes, en 1'12", tout rond, et se classant sixième sur les 3.000 mètres du classique Prix de Normandie.

Gagnant, à ce jour, de huit courses, pour presque 400.000 euros de gains, **Digne et Droit** 1'09" poursuit la lignée mâle de **Coktail Jet** 1'10" et se recommande, en regard, de sa mère, la classique montée **Plenty Pocket** 1'12" m., lauréate des Groupes 2 Prix du Calvados, de Londres, Louis Forcinal et Legoux-Longpré ou encore placée des Groupes 1 Prix de l'Île-de-France, de Normandie et du Président de la République. La séquence de pères de mères est particulièrement brillante, de **Ganymède** 1'11" à **Nicias Grandchamp** 1'18", en passant par **Lurabo** 1'13" et **Fakir du Vivier** 1'14", sur lequel se fait jour un bel inbreeding (4x4).

Le Haras de Marancourt, en 2022, c'est aussi :

- **Black d'Avril** : 300 € résa + 1.500 € poulain vivant
- **Célébrissime** : 2.500 € poulain vivant
- **Eros du Chêne** : 300 € résa + 2.700 €, poulain vivant
- **Espoir Prestance** : 500 € résa + 3.000 € poulain vivant
- **Gangster du Wallon** : 300 € résa + 2.500 € poulain vivant



THE BEST MADRIK 1'10"1

DIGNE ET DROIT

PLENTY POCKET 1'12"1

COKTAIL JET 1'11"2

LADY MADRIK 1'14"5

GANYMEDE 1'11"4

CHERRY LANE

QUOUKY WILLIAMS 1'14"2

ARMBRO GLAMOUR (US)

BIESOLO 1'16"3

ELITE GEDE

BUVETIER D'AUNOU (US) 1'14"4

UDAMES

LURABO 1'13"7

RISKY

PLAQUÉ, JACK SURPRISE MET UNE CLAQUE

Plaqué des quatre pieds pour la première fois de sa carrière, **Jack Surprise** (**Prodigious**) a ridiculisé ses opposants dans l'épreuve réservée aux 3 ans à Cabourg, ouvrant pour l'occasion son palmarès lors de sa sixième sortie publique. Homme de confiance de Sébastien Guarato depuis plusieurs années, Christophe Thierry est revenu sur le succès de ce poulain issu de la lignée maternelle de **Réverie d'Ar** (243.860 €). "C'est un poulain un peu voyant, a déclaré le professionnel normand sur Equidia Racing. Avec ce numéro 7 derrière l'autostart, c'était un avantage pour lui car il a pu partir en étant bien lancé. Je l'ai toujours estimé. Début décembre, à Châteaubriant, il aurait, sans sa faute, devancé un bon poulain de Thierry Duvaldestin (**Jack Tonic**). Son chrono du jour (lire vendredi) est très bon (1'14"8 sur 2.050m. départ autostart). Il s'accroche beaucoup quand il trotte. Plaqué des quatre pieds, il est nettement plus à l'aise." **Jack Surprise** fait désormais partie des cinq poulains et pouliches de Sébastien Guarato à avoir brillé en compétition chez les "J". Il rejoint **Juninho Dry** (**Carat Williams**), titulaire de trois succès, **Jaguar Wit** (**Eridan**), **Jaguar Griff** (**Love You**) et **Jeridia Menuet** (**Ecu Pierji**). ■

9 SUR 10 POUR GERONIMO MATICA

Associé comme à l'accoutumée à Gabriele Gelormini, **Geronimo Matica** (Sun Cérvain) a enregistré une sixième victoire consécutive ce vendredi. Toujours ferré et sans artifice, le hongre de 6 ans en est maintenant à 9 victoires lors de ses 10 dernières tentatives. Il n'a eu besoin de personne pour ajouter cette nouvelle marque, faisant dire à son driver italien au micro d'Equidia : "Il fallait qu'il trotte moins de 1'14"5 pour espérer s'imposer aujourd'hui, c'est ce qu'il a fait (1'13"9 sur 2.750 mètres). Son entourage m'avait dit que je pouvais aller en tête à un bon tempo. Le cheval était mieux physiquement que lors de sa dernière victoire il y a trois semaines ici même. Il a gagné avec une certaine marge. C'est de bon augure pour la suite." ■



À LA UNE

2022

TOUT SAVOIR SUR LE CALENDRIER
EN RÉGION

PROVINCE
COURSES
LE SITE

À RETROUVER SUR
WWW.PROVINCE-COURSES.FR

3^e | PRIX DE BRICQUEVILLE

Att - 2050 m - Course D - 20 000 €



JACK SURPRISE 1'14"8

Prodigious x Une Belle Surprise (Prince d'Espace)

Driver : S. Ernault - Entraîneur : S. Guarato

Propriétaire : Ec. S. Guarato - Eleveur : Ec. S. Guarato



2^e Jail Break 1'15"8 Bold Eagle x Vivolta Jet

3^e Jasmine de Boisney 1'16" Alto de Viette x Bergere de Boisney

4^e : Jafar Charencey - 5^e : Joyce Mika - 6^e : Jardy du Tillet



5^e | PRIX DE PICAUVILLE

Att - 2750 m - Course D - 28 000 €



GERONIMO MATICA 1'13"9

Sun Ceravin x Valeria (Nelson de Vandiel)

Driver : G. Gelormini - Entraîneur : W. Green

Propriétaire : Ph. Delaplace - Eleveur : Ph. Delaplace



2^e Grille Pain 1'14" Hand du Vivier x Quostia d'Habern

3^e Gamin Normand 1'13"6 Obrillant x Quinska de Lou

4^e : Goal Star - 5^e : Gump du Poncelet - 6^e : Gloire du Lupin - 7^e : Guiblarson

1^{ère} | PRIX DE COLOMBIERES

Att - 2750 m - Course E - 21 000 €

HANIKA DU LUPIN 1'14"5

Vittel de Brevol x Anika du Lupin (Ganymede)
Driver : A. Wiels - Entraîneur : J. P. Marmion
Propriétaire : Ec. J. P. Marmion - Eleveur : Ec. J. P. Marmion

**2^e Hamarandestart 1'14"9 Ultramarino x Umea****3^e Heidi du Biset 1'15"1 Very Nice Marceaux x Union du Biset**4^e : Hanae du Rib - 5^e : Haribelle Danover - 6^e : Huitre d'Or - 7^e : Heliade du Home**2^e | PRIX DE BERNESQ**

M - 2750 m - Course E - 24 000 €

GINALA 1'15"8

Timoko x Ugada Dream (Norman Jet)
Jockey : A. Lamy - Entraîneur : J. M. Guillotte
Propriétaire : P. Rohrbach - Eleveur : P. Van Klaveren





HARAS DE SASSY
02 33 36 79 39
06 72 06 40 82

Un succès signé
TIMOKO

2^e Heartbreaker Well 1'15"9 Redeo Josselyn x Sandra Gepe**3^e Helium de l'Iton 1'16" Bird Parker x Olive de l'Iton**4^e : Hamlet Star - 5^e : Grace de l'Eclair - 6^e : Harley de Janeiro - 7^e : Gabana Danover**3^e | PRIX DE BRICQUEVILLE**

Att - 2050 m - Course D - 20 000 €

JACK SURPRISE 1'14"8

Prodigious x Une Belle Surprise (Prince d'Espace)
Driver : S. Ernault - Entraîneur : S. Guarato
Propriétaire : Ec. S. Guarato - Eleveur : Ec. S. Guarato

**2^e Jail Break 1'15"8 Bold Eagle x Vivolta Jet****3^e Jasmine de Boisney 1'16" Alto de Viette x Bergere de Boisney**4^e : Jafar Charencey - 5^e : Joyce Mika - 6^e : Jardy du Tillet**4^e | PRIX DE MATHIEU**

Att - 2725 m - Course E - 21 000 €

IDEM DEVOL 1'14"8

United Back x Kaola Mayor (Que Nuevo)
Driver : A. J. David - Entraîneur : J. E. David
Propriétaire : J. E. David - Eleveur : D. Louvard

**2^e Ives des Glenan 1'15" Un Charme Fou x Bavella de Carsi****3^e Incontournable 1'15" Prodigious x Torride Aventure**4^e : Iloa Josselyn - 5^e : Invasion d'Oeillet - 6^e : Iria du Pommereux - 7^e : Ilario de Nappes**5^e | PRIX DE PICAUVILLE**

Att - 2750 m - Course D - 28 000 €

**GERONIMO MATICA 1'13"9**

Sun Ceravin x Valeria (Nelson de Vandel)
Driver : G. Gelormini - Entraîneur : W. Green
Propriétaire : Ph. Delaplace - Eleveur : Ph. Delaplace

**2^e Grille Pain 1'14" Hand du Vivier x Quostia d'Habern****3^e Gamin Normand 1'13"6 O Brillant x Quinska de Lou**4^e : Goal Star - 5^e : Gump du Poncelet - 6^e : Gloire du Lupin - 7^e : Guiblarson**6^e | PRIX DE NEGREVILLE**

M - 2750 m - Course E - 31 000 €

**FREEDOM DU PARC 1'13"8**

Magnificent Rodney x Kia d'Oudairies (Echo)
Jockey : M. Mottier - Entraîneur : P. Lecellier
Propriétaire : Ec. P. Lecellier - Eleveur : Ec. P. Lecellier

**MAGNIFICENT RODNEY****Haras de Fligny**

02 33 35 62 58

2^e Excelebration 1'14"2 Cocktail Jet x Soraya**3^e Fort Galaa 1'14"4 Rieussec x Lacita**4^e : Diane de Fredlau - 5^e : Flora Scotia - 6^e : Chouan du Hour - 7^e : Ehtiva des Budents**7^e | PRIX DE TREVIERES**

Att - 2750 m - Course E - 21 000 €

**HAWAI JALLERIE 1'15"7**

Village Mystic x Urfee Jallerie (Neutron du Cebe)
Driver : Y. Lebourgeois - Entraîneur : D. Heon
Propriétaire : D. Heon - Eleveur : D. Guesdon

**2^e Harrybeau de Couet 1'15"9 Seduisant Fouteau x Ahreva de Couet****3^e Hamptons 1'16" Prodigious x Avadara**4^e : Hobson - 5^e : Hurlevent - 6^e : Haldo d'Ymer - 7^e : Heros Nuevo**8^e | PRIX DE VIERVILLE-SUR-MER**

Att - 2725 m - Course E - 31 000 €

**FALCON D'OURVILLE 1'13"4**

Very Look x Tatoum (Insert Gede)
Driver : F. Lagadeuc - Entraîneur : E. Varin
Propriétaire : Ec. E. Varin - Eleveur : S.C.E.A Hautemaniere

**2^e Fougue du Dollar 1'13"5 Up And Quick x Magalie du Dollar****3^e Elene Bourgeoise 1'13"6 Village Mystic x Ma Gibus**4^e : Espion de Bouere - 5^e : Far West du Rib - 6^e : Cadore de Babel - 7^e : Elite d'Erable

FESTIMATA, À LA GLOIRE DE SA MÈRE

Fer de lance de l'écurie de Jean-Charles Feron, **Festimata** (Rieussec) est une chic jument qui se montre d'une belle régularité. Dans un lot bien composé sur la Riviera, la fille de l'excellente **Hirosaka** (663.920 € - 16 victoires), génitrice également de la talentueuse **Akayama** (283.570 € - 11 victoires), s'est montrée la plus forte dans la phase finale, dominant de peu le tenace **Endian de Banville** (**Niky**). "Cela a toujours été une très bonne jument, a déclaré son mentor sur Equidia Racing. Avec elle, je suis obligé de patienter dans le parcours. Je n'ai pas beaucoup de chevaux à l'entraînement, j'essaie de la préserver au maximum et c'est la raison pour laquelle elle n'a été déferrée que deux fois (Marseille-Borély et Vincennes en 2020). À l'avenir, je pense que je vais pouvoir la présenter pieds nus mais, pour l'instant, elle est bien avec ses fers". Pour l'anecdote, c'est un certain **Evariste du Bourg** (Jasmin de Flore) qui a remporté cette épreuve l'an dernier. Souhaitons la même réussite à **Festimata**. ■

LA MACHINE "MARTENS" SE RELANCE

Le début du meeting d'hiver cagnois n'a pas à la hauteur de leurs espérances. Il faut dire que quelques représentants de Christophe et Vincent Martens sont malades. La machine est pourtant repartie ce vendredi avec deux victoires. Après le succès de **Indiana de Tillard** (**Alto de Viette**), pieds nus pour la première fois de sa carrière, c'est le très délicat **Drago de Tilou** (**Royal Dream**) qui a doublé la mise pour les professionnels belges. Maintenu après enquête sur ses allures, le hongre de 9 ans renoue avec le succès qui le fuyait depuis le 29 janvier 2021. Le fils de **Royal Dream** est toujours compliqué, faisant dire à Christophe Martens les propos suivants sur Equidia Racing : "Le cheval est déclassé aux gains mais il n'est pas facile à driver." Dans sa carrière, **Drago de Tilou** a couru à 66 reprises pour un total de 18 victoires, 17 podiums et 15 disqualifications. Du côté de l'écurie Martens, le compteur du meeting indique trois succès ce vendredi. ■

5^e | PRIX LIONEL GAZENGEL

Att - 2925 m - Course C - 32 000 €



FESTIMATA 1'14"7

Rieussec x Hirosaka (Jet du Vivier)
Driver : J. Ch. Feron - Entraîneur : J. Ch. Feron
Propriétaire : Ec. V - Eleveur : N. Roussel



2^e **Endian de Banville 1'14"7** **Niky** x Quipsa Melody

3^e **Forrest Gede 1'14"7** Infant du Bossis x Perle Gede

4^e : Equiano - 5^e : Ensoleillée - 6^e : Extreme Star - 7^e : Felicia de Bess



4^e | PRIX DE LA COTE D'ARGENT

Att - 2925 m - Course D - 36 000 €



DRAGO DE TILOU 1'14"4

Royal Dream x Halva Tyss (Sancho Panca)
Driver : Ch. Martens - Entraîneur : V. Martens
Propriétaire : Ec. Cmv Trotting Center - Eleveur : H. Gubler



2^e **Caprice de Cosse 1'14"5** Carpe Diem x Noa de La Grille

3^e **Django Winner 1'14"5** Kesaco Phedo x Super Graziella

4^e : Diamant de Bolan - 5^e : Cazirius de Guez - 6^e : Diams de Bassiere - 7^e : Dragon Rouge



1^{ère} | PRIX DE L'EPIPHANIE

Att - 2150 m - Course F - 19 000 €

**INDIANA DE TILLARD 1'15"6**Alto de Viette x Tamise de Tillard (Look de Star)
Driver : Ch. Martens - Entraîneur : V. Martens
Propriétaire : Ec. Hazelaar - Eleveur : Ec. Chaunion**2^e Iseult de Bellou 1'15"8** Aladin d'Ecajeul x Venus de Bellou**3^e Idoline du Home 1'15"9** Look de Star x Reverence du Home4^e : Iliade Lomig - 5^e : Iroquoise du Lilas**2^e | PRIX DES CHENES**

Att - 2925 m - Course E - 21 000 €

**HOTLINE DE CARSI 1'15"8**Vigove x Uline de Carsi (Kesaco Phedo)
Driver : J. F. Senet - Entraîneur : J. F. Senet
Propriétaire : Ec. J. Senet - Eleveur : S.A.R.L. de Carsi

 HARAS D'AVIREAU 06 84 51 66 94 avireau@orange.fr www.franckleblanc.fr	Une victoire de + pour VIGOVE
--	--

2^e Holly Doll 1'15"9 Ouragan de Celland x Nebrine**3^e Hannah Cayennaise 1'16"6** Nice Love x Ghazia de Mone4^e : Hana des Monts - 5^e : Hena Mossa - 6^e : Helen Wic - 7^e : Hasta La Vista**3^e | PRIX VOURASIE**

Att - 2925 m - Course E - 21 000 €

**HOUSTON TEXAS 1'16"5**Charly du Noyer x Vaudere (Coktail Jet)
Driver : N. Ensch - Entraîneur : N. Ensch
Propriétaire : Ec. N. Ensch - Eleveur : H. Rousseau**2^e Hay Pepito 1'16"6** Up And Quick x Tina de Retz**3^e Harley des Pres 1'16"** Ricimer x Toundra de Gasar4^e : Holyfield Sport - 5^e : Hijo Moko - 6^e : Hope To See You - 7^e : Hadol de Fael**4^e | PRIX DE LA COTE D'ARGENT**

Att - 2925 m - Course D - 36 000 €

**DRAGO DE TILOU 1'14"4**Royal Dream x Halva Tyss (Sancho Panca)
Driver : Ch. Martens - Entraîneur : V. Martens
Propriétaire : Ec. Cmv Trotting Center - Eleveur : H. Gubler**2^e Caprice de Cosse 1'14"5** Carpe Diem x Noa de La Grille**3^e Django Winner 1'14"5** Kesaco Phedo x Super Graziella4^e : Diamant de Bolan - 5^e : Cazirius de Guez - 6^e : Diams de Bassiere - 7^e : Dragon Rouge**5^e | PRIX LIONEL GAZENGEL**

Att - 2925 m - Course C - 32 000 €

**FESTIMATA 1'14"7**Rieussec x Hirotsaka (Jet du Vivier)
Driver : J. Ch. Feron - Entraîneur : J. Ch. Feron
Propriétaire : Ec. V - Eleveur : N. Roussel**2^e Endian de Banville 1'14"7** Niky x Quipsa Melody**3^e Forrest Gede 1'14"7** Infant du Bossis x Perle Gede4^e : Equiano - 5^e : Ensoleillee - 6^e : Extreme Star - 7^e : Felicia de Bess**6^e | PRIX DE LA BOLLINE**

Att - 2700 m - Course F - 20 000 €

**ELECTRIC BLUE 1'15"2**Vanishing Point x Qualite d'Argent (Blue Dream)
Driver : P. Repichet - Entraîneur : J. M. Roubaud
Propriétaire : Ec. de Rougemont - Eleveur : Ec. de Rougemont**2^e Epiphane 1'15"3** Cygnus d'Odyssee x Leenane**3^e Falco de Jumilly 1'15"4** Timoko x Ravenna4^e : Fragonard - 5^e : Fuego du Chene - 6^e : Fitzy de Vive - 7^e : Eclair Ludois**7^e | PRIX QUIDAM CASTELETS**

Att - 2925 m - Course F - 6 500 €

**FULL IRON 1'16"6**Treskool du Caux x These de Vauvert (Ginger Somolli)
Driver : S. Dewulf - Entraîneur : T. le Beller
Propriétaire : Ec. A.M.V.. - Eleveur : R. Hervieu**2^e Feria d'Albret 1'16"7** Pagalor x Nouste d'Albret**3^e Dauphin du Maxfran 1'16"3** Panymede Tivoli x Quora Lilas4^e : Famous Dream - 5^e : Fighter Perrine - 6^e : Enerise Flash - 7^e : Fanfaron de Chenu**8^e | PRIX DES PEUPLIERS**

M - 2925 m - Course F - 22 000 €

**HAMAZONE 1'15"6**Quirky Jet x Kulane (Vroum d'Or)
Jockey : E. Lacomblez - Entraîneur : Y. A. Briand
Propriétaire : Y. A. Briand - Eleveur : D. Bigot**2^e Humour de Rep 1'16"2** Rocklyn x Une Drole de Dame**3^e Gaia de Soyora 1'16"4** Sam Bourbon x Quora de Bourgogne4^e : Glinka Grazia - 5^e : Geant Sarthois - 6^e : Hyana de Cahot - 7^e : Hadaya Visais



© Aprh

HIRONDELLE DU RIB CHERCHE À IMPRESSIONNER

Lauréate du Prix du Président de la République (Gr.1) en juin dernier, Hironnelle du Rib s'annonce comme la jument à battre dans le Prix Emile Riotteau (Gr.2). À quinze jours du Prix de Cornulier, la protégée de Joël Hallais doit réaliser une grande performance dans ce Groupe 2 où le lauréat se verra qualifier pour l'épreuve reine le 23 janvier.

Hironnelle du Rib ([Rolling d'Héripuré](#)) aura à cœur d'imiter ses compagnons de couleur **One du Rib** (First de Retz), **Valse Castelets** (Memphis du Rib) ou encore **Quille Castelets** (Kaiser Soze), tous au palmarès de ce Prix Emile Riotteau. Disqualifiée à l'attelage dans le Prix Ariste Hemard le 12 décembre, elle est annoncée pieds nus pour son retour dans sa discipline de prédilection. Sur le parcours classique de Vincennes (2700m Grande Piste), la fille de [Rolling d'Héripuré](#) devra gagner et surtout laisser une belle impression à son mentor pour qu'il décide de la présenter dans le Prix de Cornulier dans quinze jours. Lauréat du championnat monté à huit reprises, Joël Hallais n'a évidemment plus à faire ses preuves dans la préparation du classique. Il faut noter que **One du Rib** (2010) et **Kaiser Trot** (1981) s'y étaient imposés à l'âge de 5 ans. Soit au même âge qu'**Hironnelle du Rib**. À elle d'impressionner maintenant.

Si cette dernière fait figure d'épouvantail ce samedi, **Bolero Gar** (Varenne) se présente en challenger crédible. Impressionnant vainqueur d'un Groupe 3 le 26 décembre à Vincennes avec Paul Ploquin sur son dos, le nouveau pensionnaire de Fabrice Souloy ne devra pas tirer sur cette distance exigeante. **Hopla des Louanges** (Gazouillis), sanctionnée pour ses allures il y a deux mois dans le Prix Olry-Roederer (Gr.2), sera sur son parcours de prédilection. Dotée d'une certaine classe d'attelage, **Haziella d'Amour** ([Un Amour d'Haufor](#)) débute sous la selle avec des ambitions. ■

PARTANTS VINCENNES - Samedi 08 Janvier

4 PX EMILE RIOTTEAU - (15H50)

Premium - Monté - (2) - Internationale - 120 000 € - 2700m

1. HARLEY CHARENTAISE 🐎	PP	A. Lamy
2. HE AND ME 🐎	PP	E. Raffin
3. HISTORIOLA 🐎	PP	M. Mottier
4. HISPANIEN 🐎	PP	A. Collette
5. HAZIELLA D'AMOUR 🐎	PP	A. Abrivard
6. HOPE ON VICTORY 🐎	P P	B. Rochard
7. HUDSON VEDAQUAIS 🐎	PP	G. Monnier
8. HEARTBREAKER ONE 🐎	P P	Leo Abrivard
9. BOLERO GAR 🐎	PP	P.Ph. Ploquin
10. HOPLA DES LOUANGES 🐎	P P	A. Barrier
11. HIRONDELLE DU RIB 🐎	PP	J.L.Cl. Dersoir
12. HEROS DE FLEUR 🐎	PP	Y. Lebourgeois

He And Me, une première montée face à l'élite

Tenu en haute estime par Michel Lenoir, **He And Me** ([Bird Parker](#)) n'a pas manqué ses débuts sous la selle le 26 novembre sur les 2.850 mètres de la petite piste de Vincennes. Associé de nouveau à Eric Raffin, ce cheval doté d'une grosse tenue se frotte aux ténors pour la première fois ici. Il devra évidemment rester sage.



JAMAÏCA TURBO CONTRE LA MÉLODIE DANOISE

Le Prix Gélinothe est ouvert aux pouliches étrangères de 3 ans. Une première dans cette génération. Si on connaît désormais bien la talentueuse Jamaïca Turbo, lauréate avec brio du Prix Une de Mai (Gr.2), Danish Melody débute dans le temple du Trot en ayant déjà remporté un Groupe 1 à Rome le 20 novembre. Sur le papier, Just Love You semble capable d'arbitrer ce match.

Les duels entre les représentants de Fabrice Souloy et Philippe Allaire dans la génération des 4 ans (les "I") pourraient trouver un prolongement chez les 3 ans. Le premier présente **Jamaïca Turbo** ([Charly du Noyer](#)) et le second **Danish Melody** ([Brillantissime](#)) dans le Prix Gélinothe (Gr.2). Assez tendue dans l'avant-course, **Jamaïca Turbo** n'a pas encore trouvé plus forte qu'elle lors de ses trois premières sorties et reste invaincue. Elle vient de dominer de la tête et des épaules le Prix Une de Mai (Gr.2) dans l'excellent chrono d'1'13"3 sur les 2.175 mètres de la grande piste (le record sur cette distance pour un 2 ans est toujours détenu par **Akim du Cap Vert** en 1'13"2 dans le Prix Emmanuel Margouty 2012). Son driver François Lagadeuc était sous le charme à l'arrivée : *"Elle a une facilité énorme. On a l'impression d'être à 100 alors qu'on est à 200. Elle est encore un peu verte et, comme elle est tout de même nerveuse, on va peut-être venir de derrière la prochaine fois."* Comme l'ensemble de ses rivales, **Jamaïca Turbo** va découvrir les 2.700 mètres de la grande piste.

Pouliche italienne loin d'être inconnue chez nous par ses aînés, **Danish Mélody** est déjà propriétaire d'un Groupe 1, sur 1.640 mètres en Italie. Elle défend les intérêts de Philippe Allaire et sa femme Gitte et est la cadette de **Beautiful Colibri** ([Ready Cash](#)) et **Callmethebreze** (Trixtion). Elle va découvrir le départ volté, la grande piste parisienne et la longue distance. Il reste que son profil attire inmanquablement.

Respectivement deuxième et troisième de **Jamaïca Turbo**

dans le Prix Gélinothe, **Jazzy Perrine** ([Django Riff](#)) et **Jet Set Bond** ([Prodigious](#)) auront un bon rôle à jouer. ■

PARTANTS VINCENNES - Samedi 08 Janvier

5 PX GELINOTTE - (16H25)

Premium - Att. - (2) - Femelles - Internationale - 120 000 € - 2700m

1. JAVA DE TOUES 🍷	G.A. Pou Pou
2. JERUSALEM 🍷	F. Nivard
3. JUNON 🍷	🍷 🍷 W. Bignon
4. JUDITH REINE 🍷	🍷 🍷 B. Goop
5. JOCOSA 🍷	🍷 🍷 Th. Duvaldestin
6. DANZA DEI VENTI 🍷	🍷 🍷 G. Gelormini
7. JAMAICA TURBO 🍷	🍷 🍷 F. Lagadeuc
8. JUST LOVE YOU 🍷	A. Abrivard
9. JET SET BOND 🍷	🍷 🍷 J.M. Bazire
10. DANISH MELODY 🍷	🍷 🍷 A. Guzzinati
11. JAZZY PERRINE 🍷	🍷 🍷 E. Raffin

Just Love You en quête d'un rachat

Invaincue lors de ses quatre première courses, **Just Love You** ([Love You](#)) a vu sa série s'interrompre dans le Prix Une de Mai où elle a commis une grosse incartade après 100 mètres de course. Sa cinquième place, ce jour-là, ne reflète pas sa vraie valeur. Le passage sur 2.700 mètres sera tout sauf un désavantage pour cette pouliche très douée. La sœur utérine du bon **Royal Lover** (Ganymède) a les moyens de renouer avec la victoire à condition de ne pas commettre de bêtise en début de course.

**RETROUVEZ NOS
INDEXS EXCLUSIFS
DES ENTRAÎNEURS
POUR LES COURSES
DE DEMAIN !**



**EN
CLIQUANT
ICI**

AU PROGRAMME

TOULOUSE

C1 - 10H50 (7 COURSES)

VINCENNES

C1 - 13H58 (9 COURSES)

DIFFUSION



Si deux hippodromes sont en activité ce samedi avec Vincennes (R1) et Toulouse (R2), le plateau de Gravelle aura comme bien souvent les plus belles courses à son programme. Parmi les neuf courses, deux épreuves sont labellisées Groupe 2 (lire la présentation détaillée dans cette édition) : le Prix Emile Riotteau, qui voit son gagnant qualifié pour le Prix de Cornulier, et le Prix Gélinothe, réservé aux pouliches de 3 ans françaises et étrangères.

De son côté, **Deedjar du Vivier** (812) semble à même de confirmer sa victoire sous la selle obtenue le 2 janvier à Vincennes. Revenu au top après des ennuis de jambes, le protégé de Charles Dreux a tout pour plaire sur le parcours des 2200m. GPP où il a déjà triomphé pour son unique tentative. C'était en novembre 2019.



ON JOUE QUOI ?

S'il y avait un cheval à jouer par réunion (premium et CSI), on jouerait celui-ci !

CHEVAL	HIPPODROME	COURSE	HEURE
GWENDOLO BELLO (508)	TOULOUSE	PRIX JEAN CAUSSADE (C5)	12H50
HIRONDELLE DU RIB (411)	VINCENNES	PRIX EMILE RIOTTEAU (C4)	15H50

**RETROUVEZ NOS
INDEXS EXCLUSIFS
DES ÉTALONS
POUR LES COURSES
DE DEMAIN !**



**EN
CLIQUANT
ICI**

DIFFUSION : 

1 PX DE GRENADE - (10H50)

Premium - Att. - (E) - Auto. - 20 000 € - 2750m

1. IBELIA DE PAYRE 	D. Laisis
2. IMPERIAL GAMER 	 S. Bouisson
3. IQUEM NARCY 	M. Criado
4. ISCIA DE BANVILLE 	 V. Cabos
5. IF ONLY FOR YOU 	 M. Grasset
6. I LOVE GABINLEA 	 F. Clozier
7. ICARIOS GEMINI 	 F. Marty
8. IMPERIAL GOLD 	J. Gueriel
9. IRIA METIS 	 E. Audebert
10. IZARD BOCAIN 	R. le Creps
11. IMAGE MAGISTER 	 C. Terry
12. IRON BOCAIN 	J. Chavatte
13. ISLENA 	D. Crespel
14. INDIRA MESLOISE 	M. Hanquier
15. ITALIAN LOVER 	 P. Gesret
16. INES DE CESNY 	G. Chavatte

2 PX DOMINIK CORDEAU - (11H20)

Premium - Att. - (F) - Femelles - 18 000 € - 2325m

1. HEY PETITE STAR 	 S. Perraguin
2. HAVANA DE CENTULE 	 Cl. Ch. Vaugrante
3. HANG WITH QUEEN 	 E. Audebert
4. HEIDA IMPERIALE 	 M. Grasset
5. HERA DES BROUSSES 	 D. Laisis
6. HE STAR DU CALICE 	 R. Bouvier
7. HAVANA BELLA 	 M. Criado
8. HALF TEGE 	 A. Tintillier
9. HELINE GOUPILLIERE 	G. Chavatte
10. HESTA MESLOISE 	C. Fouré
11. HAKITA DE JUPILLES 	F. Jeanneau
12. HAVANE DU PONT 	 F. Marty
13. HONORINE DES PRES 	 J. Chavatte
14. HERRA D'AVENIR 	R. le Creps

3 PX UNE DE MAI - (11H50)

Premium - Att. - (F) - Mâles - 18 000 € - 2325m

1. HOUSTON D'ECAJEUL 	 C. Terry
2. HARLEY DE QUARO 	 F. Clozier
3. HIRO DE L'ORMERIE 	 N. Pacha
4. HONORE LE FOL 	R. le Creps
5. HEKI DU COURTILS 	Cl. Ch. Vaugrante
6. HIPPY DE BENAC 	 C. Gazengel
7. HANGEL FACE 	 L. J. Legros
8. HINANO DES BROUETS 	S. Stefano
9. HEROS DE BEAUCAMP 	 Y. Lacombe
10. HARKONNEN 	 P. M. Manceau
11. HERCULE DE BANOMME 	 Ch. Flirden
12. HALMA DU BOCAGE 	 B. Vanacker
13. HO MEDOCAIN 	 D. Laisis
14. HONNEUR D'ENFER 	M. Criado

4 PX QUATTY DES BOURBES - (12H20)

Premium - Att. - (F) - Auto. - 20 000 € - 2750m

1. GODFATHER DARBY 	 A. Laigron
2. GENTLEMAN SMART 	 J. Chavatte
3. GALIANO DU BOCAGE 	 B. Vanacker
4. GIRL ELEVEN 	 M. Grasset
5. GOLDEN FLOWER 	 A. Tintillier
6. GUINNESS GRIFF 	G. Heritier
7. GOLDISSIME 	 V. Cabos
8. GINGER DU PADOUENG 	 S. Bouisson
9. GASC 	 C. Gazengel
10. GUERRIERE DRY 	 M. Criado
11. GERARD 	 E. Audebert
12. GOLDIGO BELLO 	 N. Pacha
13. GLISS DU COURTILLE 	 Cl. Ch. Vaugrante
14. GUIDO JOSSELYN 	 F. Clozier
15. GENTIANE DU MONT 	 P. Gesret
16. GRAAL DE TILLARD 	P. M. Manceau

5 PX JEAN CAUSSADE - (12H50)

Premium - Att. - (D) - Auto. - 26 000 € - 2750m

1. DOMINO BLOND 	 N.R. Brossard
2. DYNASTIE D'ENFER 	 M. Criado
3. DAUPHIN DU LOT 	 N. Mathias
4. FRILOUZ DE KERNAS 	 Cedric Terry
5. ENIVRANTE 	 F. Clozier
6. DEESSE DU PLESSIS 	 M. Gergouil
7. DROLE DE TARTIFUME 	 T. Bord
8. GWENDOLO BELLO 	 Ch. Feyte
9. FORZO DESJY 	 M.J. Ruault
10. EN FOLIE 	 X. Decaudin
11. EKIR DE MAI 	D. Laisis
12. EARLY SOMOLLI 	 L.J. Legros
13. DARBY KALOUJA 	M. Grasset

6 PX DE RIVESALTES - (13H22)

Premium - Att. - (D) - 26 000 € - 2950m

1. FORUM 	 M.X. Charlot
2. FINEXA D'EAM 	 J. Chavatte
3. FLO DU DERBY 	 P. Geray
4. GELA DE BELLOUET 	 N.R. Brossard
5. FINN MAC MISSIL 	 M. Grasset
6. FLEUR D'ACADIE 	 N. Vimond
7. FRAISE 	 T. Bord
8. FRESKA DE VANDEL 	 P. Gesret
9. GINO TOSCA 	 R. le Creps
10. HOT SUMMER 	 S. Stefano
11. FLASH MONEY 	 A. Tintillier
12. FESTIN D'HAUFOR 	M. Criado
13. FLASH DE LA NOE 	 F. Clozier
14. FOSBURY 	 Cedric Terry
15. FULL DU LANGIS 	 D. Prost

7 PX DE BELLEFONTAINE - (13H52)

PMH - Monté - (F) - 18 000 € - 2325m

1. IF DE LA GRAVE 	 T. Bord
2. IGUANE DU VIVIER 	 S.E. Pasquier
3. INOUIE 	 L. Lorent
4. ISLAND FLOWER 	P. Geray
5. IROISE DE LAVAU 	 R. Joly
6. IPER GO 	 N. Pacha
7. ISA MONEY 	 L. Thoraval
8. ISA D'URZY 	 R. le Creps
9. IDALIE VRIE 	S. Treich
10. IERONTO 	 C. Saout
11. IROISE DE COQUERIE 	P. Beluze

1^{ÈRE} FOIS DÉFERRÉS DES 4

CHEVAL	FERRURE
IF DE LA GRAVE (701)	D4
IGUANE DU VIVIER (702)	D4
INOUIE (703)	D4
IROISE DE LAVAU (705)	D4
IERONTO (710)	D4

DIFFUSION : **1 PX PIERRE RAFFRE - (13H58)**

Premium - Att. - (D) - Mâles - 39 000 € - 2850m

1. HERODE DU CORTA 		B. Robin
2. HENZO DREAM 		A.G. Maillard
3. HOLD UP SMART 		A. Abrivard
4. HYDE PARK 		P.Y. Verva
5. HABANO DE GENNES 		D. Lefaucheu
6. HELLO SPORT 		Theo Duvaldestin
7. HABIT DE SOIREE 		J.M. Bazire
8. HIDE AND SEEK 		E. Raffin
9. HIC DU MOUCHEL 		F. Nivard
10. HOUSTON PEJI 		A. Wiels
11. HELECTRIK DE SUCE 		Y. Lebourgeois
12. HOMERE DES NOUES 		J.M. Godard
13. HAUTBRION COLMI 		D. Thomain
14. HELLO DU JAGUY 		M. Verva

2 PX DE CHATELGUYON - (14H33)

Premium - Att. - (D) - Femelles - Auto. - 44 000 € - 2100m

1. GLOIRE DU PERCHE 		D. Thomain
2. GOURGANDINE 		A. Lamy
3. GO TO AMERICA 		P. Vercruysse
4. GAULTHERIA 		F. Ouvrie
5. GASCOGNE DE L'ITON 		Y. Lebourgeois
6. GAETANE WOOD 		G. Gelormini
7. GLOIRE DES LOYAUX 		A. Abrivard
8. GIMME SHELTER 		E. Raffin
9. GRAINE DES MOLLES 		Leo Abrivard
10. GELULE 		A.G. Maillard
11. GAMISAKA 		F. Lagadeuc
12. GULE DE HOUELLE 		F. Nivard

3 PX DE VIC SUR CERE - (15H15)

Premium - Att. - (A) - Euro. - 70 000 € - 2850m

1. AMOUR DEL RONCO 		M. Mottier
2. UNCLE TOLL 		D. Thomain
3. SVECAK PALEMA 		F. Lagadeuc
4. CYRANO DE B. 		F. Ouvrie
5. TABASCO C.D. 		Y. Lebourgeois
6. GIN TONIC DURAN 		G.A. Pou Pou
7. AURA SL 		Ch. Martens
8. ARMOUR AS 		J.M. Bazire
9. ROTATE 		B. Goop
10. GOLD RIVER 		A. Abrivard
11. GIBOULEE DE MARS 		F. Nivard
12. GAIN ULTIME 		A. Lamy
13. GUERANDE 		G. Gelormini
14. GUEVARA DU PONT 		N. Bazire
15. GIPSON CREEK 		P.Y. Verva
16. GAMAY DE L'ITON 		E. Raffin

4 PX EMILE RIOTTEAU - (15H50)

Premium - Monté - (2) - Internationale - 120 000 € - 2700m

1. HARLEY CHARENNAISE 		A. Lamy
2. HE AND ME 		E. Raffin
3. HISTORIOLA 		M. Mottier
4. HISPANIE 		A. Collette
5. HAZIELLA D'AMOUR 		A. Abrivard
6. HOPE ON VICTORY 		B. Rochard
7. HUDSON VEDAQUAIS 		G. Monnier
8. HEARTBREAKER ONE 		Leo Abrivard
9. BOLERO GAR 		P.Ph. Ploquin
10. HOPLA DES LOUANGES 		A. Barrier
11. HIRONDELLE DU RIB 		J.L.Cl. Dersoir
12. HEROS DE FLEUR 		Y. Lebourgeois

1ÈRE FOIS DÉFERRÉS DES 4

CHEVAL	FERRURE
HERODE DU CORTA (101)	D4
HAUTBRION COLMI (113)	D4
UNCLE TOLL (302)	D4

EN DIRECT DES QUALIFS
DE CAENPROVINCE
COURSES
LE SITE**PROCHAIN RENDEZ-VOUS :****MERCREDI 12 JANVIER**▶▶ À 9 HEURES ◀◀
3 ET 4 ANSSUR WWW.PROVINCE-COURSES.FR
ET SUR NOTRE PAGE FACEBOOK

DIFFUSION : 

5 PX GELINOTTE - (16H25)		
Premium - Att. - (2) - Femelles - Internationale - 120 000 € - 2700m		
1. JAVA DE TOUES		G.A. Pou Pou
2. JERUSALEM		F. Nivard
3. JUNON		W. Bigeon
4. JUDITH REINE		B. Goop
5. JOCOSA		Th. Duvaldestin
6. DANZA DEI VENTI		G. Gelormini
7. JAMAICA TURBO		F. Lagadeuc
8. JUST LOVE YOU		A. Abrivard
9. JET SET BOND		J.M. Bazire
10. DANISH MELODY		A. Guzzinati
11. JAZZY PERRINE		E. Raffin

6 PX DE BRETEUIL - (17H00)		
Premium - Att. - (D) - Auto. - 57 000 € - 2100m		
1. EAGLE MESLOIS		A. Collette
2. DANDY DE GODREL		B. Goop
3. DEXTASE MONTAVAL		G. Gelormini
4. CROMY		G.A. Pou Pou
5. CADET		F. Nivard
6. CAMPIONE MIO		D. Brossard
7. DREAM		D. Thomain
8. ETONNE DE CARSI		K. Leblanc
9. DIXIT DANICA		P.Y. Verva
10. CHTIOT DE BELLANDE		D. Dulong
11. CONCERTO GEDE		F. Lagadeuc
12. DEKO DE TILOU		Ch. Martens
13. CLEA MIQUELLERIE		Y. Lebourgeois
14. CIMARRON		E. Raffin
15. EL SANTO HAUFOR		Ch.J. Bigeon
16. ELVIS D'EVRON		P.Ph. Ploquin

7 PX DE VIC-FEZENSAC - (17H35)		
Premium - Att. - (E) - Mâles - Auto. - 39 000 € - 2100m		
1. FIGHTER DANCER		G. Gelormini
2. FALCO SACHA		A. Abrivard
3. FLAUBERT GEDE		A. Lherete
4. FOSSOYEUR		J.R. Launois
5. FEELING DU NOYER		D. Dulong
6. FAVORI DE BRY		R. Derieux
7. FILS D'HAUFOR		Ch.J. Bigeon
8. FAST DES BROUSSES		F. Ouvrie
9. FRIBUSTE DU CORBON		Y. Lebourgeois
10. FINGER DES BORDES		F. Lagadeuc
11. FENCER DE HOUELLE		F. Nivard
12. FOLLOW ME FLASH		Et. Lefranc
13. FIROS		P.Ph. Ploquin
14. FILHIO DE LOU		Leo Abrivard

8 PX DE SULLY - (18H10)		
Premium - Monté - (D) - Euro. - 57 000 € - 2200m		
1. EXCESSIVE WELL		V. Saussaye
2. FILLE VAULOGER		F. Lagadeuc
3. EDENE L'AUVERGNIER		D. Bonne
4. DANDY GEDE		C. Jary
5. EMILIANO ZAPATA		D. Beaufls Ernault
6. FILOE DE JARY		A. Lamy
7. EKIANO DE NILE		L. Jublot
8. EGERIE DE BANVILLE		C. Levesque
9. VAPRIO		N. Henry
10. DUC DE CRISTAL		M. Mottier
11. DOMINO DREAM		Y. Lebourgeois
12. DEEDJAR DU VIVIER		E. Raffin
13. DINO VOLO		Leo Abrivard

9 PX DE CLAMECY - (18H45)		
Premium - Att. - (E) - Femelles - Auto. - 33 000 € - 2100m		
1. ILLUSION D'AMOUR		F. Nivard
2. INSULA PERRINE		P. Edouard Mary
3. ILIKA DE BOMO		A. Guzzinati
4. ILLUSION DU RUEL		E. Raffin
5. IMPERIALE DU MONT		F. Lagadeuc
6. IROMEE		T. Ouvrie
7. INDIE HAUFOR		Ch.J. Bigeon
8. ICE CITRUS		Th. Duvaldestin
9. IMPRUDENCE		Ch. Martens
10. ILE DESERTE		Leo Abrivard
11. IDEALE DE LA COMTE		Y. Lebourgeois
12. INES DU LOISIR		A. Abrivard
13. INGENTIA PRIMA		F. Ouvrie
14. IMPRESSION DE MAI		D. Thomain
15. ISIS DE LA FERME		B. Goop
16. IPONA GWEN		G. Gelormini

1ÈRE FOIS DÉFERRÉS DES 4	
CHEVAL	FERRURE
ILIKA DE BOMO (903)	D4
ILLUSION DU RUEL (904)	D4
IDEALE DE LA COMTE (911)	D4
ISIS DE LA FERME (915)	D4



À LA UNE CETTE SEMAINE

2022
TOUT SAVOIR
SUR LE CALENDRIER
EN RÉGION

J'ACCÈDE À MON HEBDO
▶▶ ICI ◀◀